Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260212-D2026_02_13-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 02 – 13**
Décision du 12 février 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **12 février** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	6 février 2026
Nombre de membres	En exercice : 32 Quorum : 17 Présents : 23 Votants : 30 (dont 7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Jean-Claude BELINE, Olivier BODIN, Anne-Marie ECHELARD, Françoise GATEL, Schirel LEMONNE, Christian NIEL, Yves RENAULT, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE. **Noyal-sur-Vilaine :** Anne CARRÉE, Emmanuel CASADO, Benoît FOUCHER, Marielle MURET-BAUDOIN, Pierre-Yves TANVET. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Christelle GAUTIER. **Servon-sur-Vilaine :** Dominique MARCHAND, Rozanne JAMAIN, Melaine MORIN.
Absents excusés	Denis GATEL (pouvoir à Catherine TAUPIN), Chantal LOUIS (pouvoir à Christian NIEL), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jean-Pierre PETERMANN (pouvoir à Yves RENAULT), Christelle HOUIZOT (pouvoir à Emmanuel CASADO), Louis HUBERT (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Sophie RANDUINEAU-PIROT (pouvoir à Rozanne JAMAIN).
Absents	Anne MALLET, Evelyne PANNETIER.
Secrétaire de séance	Yves RENAULT

Programmation 2025 du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale

Yves RENAULT indique qu'en 2022, le Département a engagé une nouvelle génération de Contrats Départementaux de Solidarité Territoriale (CDST), mise en œuvre à compter de 2023 pour la période 2023-2028. Ces contrats ont pour objectif d'accompagner les territoires dans la réalisation de projets structurants et de renforcer la solidarité territoriale.

Dans ce cadre, l'enveloppe financière initialement attribuée au Pays de Châteaugiron Communauté a été révisée à hauteur de 511 120 €, correspondant à 70 % de l'enveloppe initiale.

Au titre des exercices 2023-2024, la programmation des investissements représente un montant total de 333 207 €. L'enveloppe financière restant à programmer s'élève ainsi à 177 913 €.

Lors du Comité de pilotage du CDST, réuni le 16 décembre 2025, les projets proposés sur le territoire ont été examinés. À l'issue de ces échanges, la répartition suivante de l'enveloppe restante est proposée pour l'année 2025 :

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260212-D2026_02_13-DE

Opérations	Commune	Montant de l'opération affermie	Taux	Montant subventions sollicitées
Construction d'un passage inférieur sous la RD463	Châteaugiron	1 086 283,28 €	8,35 %	90 673,00 €
Rénovation du gymnase Olympie et création d'un boulodrome	Servon-sur-Vilaine	1 807 000 €	1,89 %	34 203,00 €
Aménagement d'une liaison douce avenue de Belle-Ile	Noyal-sur-Vilaine	268 740€	19,74%	53 037,00 €
			Programmation 2025	**177 913,00 €**

Shirel LEMONNE ne prend pas part au vote

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider la répartition de l'enveloppe investissement restant à affecter du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale, dans les conditions présentées ci-dessus ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Yves RENAULT